

Questions orales

M. Dupras: Ma question, madame le Président, est celle-ci. Je voudrais savoir si les partis de l'opposition ont consenti à permettre un programme de pairage ou toute autre disposition qui permettrait aux députés de la province de Québec d'être plus actifs et plus présents dans cette province pendant la campagne référendaire.

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, il est vrai que nous avons une double tâche au cours des prochaines semaines, celle de faire face à un programme législatif considérable et en même temps de s'impliquer et d'appuyer les forces du non dans la campagne référendaire au Québec.

J'ai confiance, pour ma part, madame le Président, que tous les députés à la Chambre vont vouloir disposer du travail législatif accumulé dans un esprit de collaboration et de bonne volonté tel que requis par Son Excellence le Gouverneur général dans le discours du trône. D'ailleurs, des négociations sont déjà entamées avec les leaders parlementaires des partis de l'opposition, et j'ai confiance que nous allons en venir à des ententes favorables pour permettre de disposer des travaux de la Chambre dans des délais raisonnables, et en même temps trouver des moyens qui permettront aux députés du Québec principalement d'aller faire campagne en reportant les votes, s'il y a lieu, ou en agençant le travail d'une façon telle que nous pourrions tous ensemble, d'une façon directe ou indirecte contribuer au succès des forces du non au Québec et assurer l'unité du Canada.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL VERS LES ÉTATS-UNIS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, j'aimerais revenir à la question de l'indépendance en matière d'énergie et adresser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je pense que le ministre conviendra avec moi que l'une des façons d'en arriver à l'indépendance énergétique serait de garder pour nous notre gaz naturel.

● (1150)

Quand il était critique en matière d'énergie dans l'opposition libérale, il a dit à la Chambre qu'on ne devrait autoriser d'exportations de gaz naturel aux États-Unis qu'après leur avoir fait promettre de s'engager à construire le gazoduc de l'Alaska. C'est ce qu'il a dit. Maintenant qu'il est en mesure de faire quelque chose à ce sujet, dirait-il à la Chambre si cette condition tient toujours?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je me suis déjà entretenu avec le secrétaire à l'énergie américain. Très peu de

temps après ma nomination, j'ai revu toute la situation avec lui. J'ai fait part aux autorités américaines de notre inquiétude devant leur lenteur à prendre une décision ferme et définitive concernant la construction du gazoduc de l'Alaska. Le secrétaire à l'énergie américain a dit que son gouvernement était maintenant convaincu que le projet devait aller de l'avant et qu'il faisait pression avec ses associés du secteur privé aux États-Unis responsables du projet pour que ce projet démarre.

Je rencontrerai très bientôt, demain, je crois, un des principaux promoteurs de ce projet dans le secteur privé aux États-Unis pour obtenir un rapport complet de la dernière réunion. Je me tiens très au courant de la question pour bien savoir ce qui se passe, et le gouvernement devra ensuite prendre une décision.

M. Waddell: Madame le Président, j'aimerais rappeler au ministre que le Parlement avait réclamé une garantie absolue dans la loi de 1978 sur le pipe-line du Nord, disant qu'on ne pouvait construire d'avance ce pipe-line sans une garantie absolue de financement. Pourtant, depuis la semaine dernière, le gouvernement du ministre a permis à l'Office national de l'énergie d'ouvrir toute cette question et d'envisager la possibilité de laisser la compagnie construire le pipe-line d'avance sans cette garantie.

Avant de modifier la loi sur le pipe-line du Nord, avant de laisser construire d'avance la partie sud et de vendre du gaz canadien aux Américains sans garantie que la partie nord sera construite, le ministre assurera-t-il à la Chambre qu'il la consultera et obtiendra sa permission avant d'apporter quelque modification à cette loi?

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Madame le Président, aucune modification n'a été apportée à la loi sur le pipe-line du Nord, et il est évident qu'aucune modification n'y sera apportée sans que le Parlement en soit saisi. L'Office national de l'énergie tient actuellement des audiences en vertu des pouvoirs que lui confèrent les lois adoptées par le Parlement.

LA REMISE À L'ÉTUDE DE LA DÉCISION DE L'ONE CONCERNANT LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le 6 décembre 1979, il a déclaré que la décision de l'Office national de l'énergie relativement à l'exportation de gaz constituait la pire trahison que nous ayons connue.

Une voix: En effet.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Est-il toujours du même avis et, dans ce cas, cela explique-t-il pourquoi il se sert de l'Office de l'énergie pour remettre la question à l'étude? Est-ce pour lui permettre de sauver la face?